

Le patronat voudrait en les condamnant à un standard de vie diminué, s'en servir comme d'une masse de manœuvre contre les autres ouvriers, faire baisser les salaires en les mettant habilement en concurrence avec ceux-ci.

Il est de l'intérêt et du devoir des travailleurs français de soutenir les luttes des immigrés et des coloniaux pour leurs droits :

**Egalité des droits économiques** : salaires, allocations et indemnités égaux ;

**Démobilisation de toutes les formations de coloniaux ou de travailleurs étrangers.** Abolition de la carte de travail.

Statut de travailleurs libres pour eux. Droit de se syndiquer, de s'organiser et de nommer leurs délégués pour les représenter et les défendre auprès des services compétents.

**Rapatriement gratuit** pour tous ceux qui le désirent.

**Egalité des droits politiques.** Droit de vote.

Lutte en commun contre toutes les forces du chauvinisme et du racisme.

**POUR LES DEPORTES POLITIQUES ET TRAVAILLEURS FORCES** : rapatriement rapide par tous les moyens disponibles mobilisés par les organisations syndicales. Pas de « barrage » policier sur le Rhin. Réintégration dans leurs entreprises de tous les déportés, quelle que soit leur nationalité. Paiement intégral des salaires perdus pendant l'internement.

**POUR LES VIEUX** : une retraite et non des aumônes ;

**POUR LES CHOMEURS** : une indemnité et non des aumônes. Leur réintégration dans la production par l'échelle mobile des heures de travail, applicable dès maintenant sur le plan de chaque entreprise ;

**POUR LE JEUNES** : a travail égal, salaire égal. Droit à l'instruction, prolongation de la scolarité jusqu'à 17 ans avec attribution d'une indemnité égale au salaire moyen départemental ;

Emancipation : droit de vote et éligibilité à 18 ans ;

Droits aux loisirs ;

Droit à l'apprentissage avec salaire vital. Contrôle ouvrier sur toutes les écoles d'apprentissages ;

**POUR LES FEMMES** : mêmes droits économiques et politiques ;

Droit à l'avortement ;

Des allocations de maternité et pas d'aumône ;

Transformation du régime des Assurances Sociales.

Le Parti Communiste Internationaliste appelle à la lutte les femmes travailleuses à qui le capitalisme à son déclin porte les coups les plus durs, tant comme ouvrières que comme ménagères.

**Place à la jeunesse ! Place aux femmes travailleuses !**

### 3° ECHELLE MOBILE DES HEURES DE TRAVAIL

La bourgeoisie s'efforce de diviser les masses populaires. Elle commence, à l'heure où le pays est à reconstruire, par condamner au chômage des millions d'ouvriers.

Voici comment les patrons envisagent la remise en marche : employer une partie des ouvriers, en indemniser une autre, en licencier une troisième ; faire autant que possible par ce moyen, le tri « des bons et des mauvais serviteurs » du patronat : semer la division entre les ouvriers ; créer et entretenir une armée de réserve de chômeurs qui sera utilisée pour abaisser les salaires, entraver la reprise.

Les masses populaires doivent barrer immédiatement la route à ces manœuvres. Il n'y a pas de place pour le chômage, quand tout